



Numéro spécial Activités Sociales et Culturelles

Le CE de la DT Ouest vient de décider la mise en place de plusieurs prestations.

La délégation CGT a soutenu le maintien d'une prestation vacances d'hiver sous forme de locations de linéaires avec une participation du CE qui permet plus particulièrement aux collègues à bas QF de découvrir la montagne.



Les prestations exceptionnelles de fin d'année résultent des reliquats de gestion des CE Bretagne et Pays de la Loire = 2,4 Millions d'euros

Prestation de fin d'année 2007

Tous les salariés de la DT Ouest, **inscrits au CE**, vont recevoir un chèque cadeau d'une valeur de **50 euros** (5 chèques de 10 euros)

Les enfants de salariés âgés de 15 à 18 ans inclus recevront un **chèque disque de 30 euros**.

Le bilan des prestations vacances d'été montre que beaucoup d'entre vous n'ont pas fait les démarches nécessaires pour obtenir une des 3 formes d'aide aux vacances. N'hésitez pas à vous faire aider par des collègues dans votre service.

AIDE AUX VACANCES D'HIVER

La délégation CGT, a souhaité que l'ensemble des agents bénéficie (compte tenu du reliquat ASC des CE Bretagne et Pays de la Loire) d'une **prestation vacances d'hiver sous forme de chèques vacances attribués en fonction du QF (Quotient Familial)**, sur la base de 100 euros en moyenne (QF5) (voir tableau ci-dessous)

QF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Somme	140	130	120	110	100	90	80	70	60	50



Avenant à la prestation location d'hiver

Les élus CGT ont souhaité l'octroi d'une prestation complémentaire, pour les salariés et leurs ayants droit partant avec le CE en vacances d'hiver, sous la forme d'un remboursement des remontées mécaniques (prestation identique CE Bretagne 2006) **Cette aide n'est pas cumulable avec l'aide aux vacances d'hiver sous forme de chèques vacances** (voir tableau ci-dessous)



QF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Somme	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15

Guichet Culture

Les élus CGT ont souhaité que cette prestation soit ouverte aux enfants de plus de 18 ans fiscalement à charge.

Le CE FT DT Ouest a décidé la création d'un Guichet Culture pour les actifs et leurs ayants droit, conjoints et enfants jusqu'à 18 ans et à charge au-delà.

Pour bénéficier de cette prestation il faut être acteur d'une activité culturelle (théâtre, musique, dessin danse, activités manuelles etc..)

Le bénéficiaire peut être spectateur mais uniquement dans le cadre d'un abonnement à une saison culturelle (exemple saison théâtrale)

La demande sera faite en une seule fois, pour une seule activité par ayant droit, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007 et jusqu'au 31 décembre 2007.

Ne pas oublier de faire votre demande avant le 31 décembre 2007.

Le CE participera à hauteur de 60% de la dépense engagée par ayant droit, avec un montant maximum de 120 euros.

Cette nouvelle prestation sera en ligne dès que les activités remboursées ou exclues seront clairement définies.

Cette nouvelle prestation a été votée à l'unanimité

" La culture n'est pas un luxe, c'est une nécessité "

*Gao Xingjian **



Guichet Sport

Depuis le 1er juin 2007, la gestion de cette prestation n'est plus assurée par France Télécom : Transfert de la gestion de l'aide à la pratique d'un sport aux Comités d'Etablissement.

Le CE de la Direction Territoriale Ouest propose une participation financière (60% du montant de la facture avec un maximum de 90 euros par an) pour tous les salariés FT en activité: Fonctionnaires, contrats CDI, CDD ou contrats d'Apprentissage, CFC ainsi qu'à leurs ayants droits (conjoint et enfant jusqu'à 18 ans et fiscalement à charge au-delà), et aux retraités ainsi qu'à leurs ayants droits (conjoint et enfant à charge jusqu'à 18 ans) L'aide est accordée une seule fois par pratiquant et par année civile à compter du 01 juin 2007. L'aide ne peut pas être fractionnée en plusieurs activités même si le plafond des 90 euros n'est pas atteint.

Les élus CGT ont insisté pour le maintien des droits des retraités

Prêt Etudes

Prestation proposée aux enfants des salariés de la DT Ouest en partenariat avec le Crédit Mutuel de Bretagne.

Objet : aider l'étudiant et sa famille à faire face au coût des études supérieures ou professionnelles (loyer, frais d'inscription, de scolarité...)

Le prêt varie de 3000 à 20 000 euros.

Son taux est de 4,30%, la moitié des intérêts = 2,15% sera prise en charge par le CE DT Ouest.

Le remboursement du prêt pourra être différé ou immédiat au choix de l'étudiant et de sa famille.

C'est le salarié France Telecom qui est cautionnaire de ce prêt.

De plus le CE prendra en compte le surplus d'assurance exigé par le CMB en fonction de l'état de santé de l'emprunteur.



Assistance Juridique

Le CE a adopté à l'unanimité une résolution autorisant le bureau et la commission ASC à rechercher un prestataire (avocat, cabinet conseil..) afin que les salariés et leurs ayants droits puissent bénéficier d'une consultation d'assistance juridique privée. Conditions et modalités bientôt en ligne sur le site du CE



Accord de gestion CE/CCUES

Bernard Eliot secrétaire du CE est mandaté à l'unanimité pour signer l'accord de gestion avec le CCUES.

En 2008, le CE DT Ouest reversera au CCUES environ 47% de son budget Activités Sociales et Culturelles (ASC)

En échange, chaque salarié de la DT Ouest pourra bénéficier en 2008 de la totalité des prestations du CCUES (chèques vacances, centre de vacances enfants, activité vacances adultes, billetterie nationale et régionale, voyages ...)



BILLETTERIE LOCALE

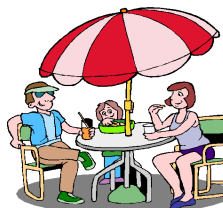
Cette prestation que vous attendez depuis le regroupement des CE Bretagne-Pays de la Loire et pour laquelle la CGT avait fait des propositions (carte loisirs et tourisme) va enfin être mise en place par l'intermédiaire des COS.

Cette prestation complémentaire à celle du CCUES sera prochainement en ligne sur le site du CE de la DT Ouest

Aide aux vacances 2007 **Remboursement sur facture (rappel)**

Dans sa séance du 5 avril 2007, le CE de la DT Ouest a décidé de mettre en place une aide aux vacances sous plusieurs formes non cumulables (*linéaires, chèque vacances et remboursement sur facture*)

La prestation remboursement sur facture est soumise à conditions de ressources (QF)
Cette aide couvre les dépenses telles que les locations saisonnières, les séjours, les titres de transport (train, autocar, bateau, avion etc..)



Elle s'étale du 01 avril au 31 octobre 2007 (la réception des dossiers sera possible jusqu'au 15 novembre)

Activités Sociales et Culturelles : Vacances

=> Proche de vous

=> Proche de vos attentes

Mais un nouveau Quotient Familial (QF) qui n'est pas satisfaisant !

La signature d'un accord de gestion, crée les conditions pour que le CCUES puisse, à son tour et de façon complémentaire, proposer une offre vacances adultes au niveau national pour le compte des CE.

La CGT participe aux travaux de la commission ASC du CCUES (présidée par la CFDT) avec un objectif : l'édition (très prochaine) d'un catalogue pour les vacances de printemps alliant qualité et choix diversifié, même si objectifs et conceptions différentes d'accès aux vacances sont présentes au sein du CCUES.

Pour la CGT, le CCUES ne doit pas devenir une simple agence de voyage déconnectée des attentes des salariés.

Pour une mutualisation respectant les droits d'intervention des salariés !

Le fait de déléguer au CCUES, sans exclusivité, la gestion d'une partie des vacances adultes ne doit pas conduire à ce que les CE, seuls propriétaires de droit, pour les salariés, de la contribution financière de l'entreprise, soient dessaisies du contrôle des choix opérés de façon centralisés au niveau du CCUES.

La CGT propose que tous les CE signataires de l'accord de gestion désignent un référent qui aura pour mission, en lien avec la commission ASC du CCUES, d'élaborer un catalogue vacances adultes et de fixer les règles d'attribution et de gestion des offres proposées.

Pour la CGT les 93 millions d'Euros de contribution de l'entreprise arrachées lors des négociations de 2004 sont et doivent demeurer la propriété du personnel. La reconquête de CE proches du salarié, disponibles et à l'écoute faisant valoir toutes leurs prérogatives, est en ce sens un enjeu fort de démocratie.

Un nouveau Quotient familial (QF) qui n'est pas satisfaisant. La CGT s'est abstenue en CCUES sur le nouveau Quotient Familial

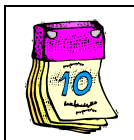
« Le nouveau QF voté majoritairement était attendu par les salariés de France Télécom, qui, comme la CGT, souhaitaient plus de justice sociale et l'adaptation des tranches, collant plus à la réalité d'aujourd'hui.

Dire que le résultat est décevant est un euphémisme.

Celui-ci est marqué de l'empreinte d'une orientation des activités sociales et culturelles basée sur l'exclusion progressive de tous les bénéficiaires autres que l'ouvrant droit actif.

Le calcul des parts servant au QF, est modifié au point d'aboutir à fortement désavantager les salariés avec des enfants à charge et à quasiment exclure les retraités !

Les mesures arrêtées par le CCUES :



- **2 parts au lieu de 1,5** pour le salarié actif de France Telecom,
- **1 part pour tous les autres** (enfants, conjoint, retraités)

Creusent une différence telle que ces quotients n'ont plus rien de familial

Les QF retenus visent exclusivement à privilégier le seul ouvrant droit au détriment des autres bénéficiaires (enfants, conjoints)

Quant aux retraités, ils se trouvent, avec une seule part, presque exclus des aides.

Une mesure, justifiée socialement, aurait été de tenir compte des **familles monoparentales**, qui sont de plus en plus nombreuses aujourd'hui, en leur attribuant une demi-part supplémentaire. **Mais cette proposition CGT a été rejetée par les protagonistes de cette mesure...**

Ainsi, on aboutit à ce qu'un couple FT avec 1 enfant gagnant 70% de plus qu'une famille monoparentale avec 1 enfant soit dans la même tranche !!!

Pour la CGT :

Les ASC ne doivent pas être un complément de salaire, mais bien une source de propositions de prestations, associées à un système d'aide basée sur un QF juste.



Spectacles de Noël 2007 sur la DT Ouest



Dépt	Dates	VILLES	ADRESSES	Programme
49	09/12/07	Angers	Salle Amphitéa parc expo	Accueil 14h15 - 15h spectacle : Compagnie des spectacles enchantés le cirque magique
29N	01/12007	Brest Plouzané	Salle de l'ENST Technopole Plouzané	Accueil 13h30- 14h spectacle : Stefane Laurens les grandes illusions magiques
72	16/12/07	Le Mans Yvré L'Evêque	Salle des fêtes Georges Brassens (près du collège)	Accueil 14h - 14h30 spectacle : Animactions, Les Contes du Coffre
44	09/12/07	Nantes- La Chapelle sur Erdre	Espace culturel Capellia situé Chemin de la rose blanche-	Accueil par une mascotte, 1 ^{ère} séance à partir de 13h30- 14h spectacle, 2 ^{ème} séance à partir de 17h 17h30 spectacle : les Aristokat's : le grenier d'Alicia
29S	16/12/07	Quimper-La Forêt Fouesnant	Centre Culturel : 2, rue des cerisiers	A partir de 14h30 - 15H Spectacle : Quelle drôle de Terre
35	02/12/07	Rennes Cesson Sévigné	Salle Carré Sévigné 1BD Dezerseul	1 ^{ère} séance 13h30 Accueil maquillage et déguisement des enfants 14h spectacle. Troupe Saperlipopette « sous les grands arbres de Brocéliande » 2 ^{ème} séance 17h
85	15/12/06	La Roche sur Yon	Salle des fêtes du Bourg, 80 rue Emile Baumann	13h30 Accueil 14h spectacle. Troupe Saperlipopette « sous les grands arbres de Brocéliande »
22	16/12/07	Saint Briec	Salle Equinoxe Rue Pierre de Coubertin Parc des expos Brézillet	A partir de 14h Accueil - 14h30 spectacle Troupe Mickaël et Betty Ross « un show avec beaucoup d'humour »
76	09/12/07	Rouen	Zénith de Rouen	14h30 spectacle « Ti' Neskimo »
14	16/12/07	Caen	Zénith de Caen	14h30 spectacle « Ti' Neskimo »
49	09/12/07	Cholet	Salle des fêtes Jean Luc Robin Place de la Grange	14h30 spectacle « Cœur en fête » Humour, Magie, Agilité, suspense, clowns
49	16/12/07	Saumur St Lambert des Levéés	Salle Marcel Martineau	14h30 spectacle « Cœur en fête » Humour, Magie, Agilité, suspense, clowns
18	15/12/07	Bourges	Palais d'Auron	14h30 Spectacle : « La Licorne Magique » Revenez à l'époque du Roi Arthur
45	16/12/07	Orléans-Chézy	Espace Georges Sand	1ère séance 14h, 2ème séance 16h30 Biguy et Rudy au Pays d'Henri Salvador « Chansons pour enfants »
37	1/12 ou 2/12/07	Tours	Parc des Expositions	Sur 2 jours avec plusieurs spectacles par jour, manèges, activités sportives, animations artistiques et spectacles d'une heure. Final avec le père Noël
56	16/12/07	Lorient	Palais des Congrès	14h 15 accueil - 14h 45 spectacle